

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 09 SEPT 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00995 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Assistant en Promotion du Genre au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2021.

Ce sont :

ASSISTANTS EN PROMOTION DU GENRE (PVH AUDITIF)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO SALIF	2610_0417_2648_5761	B12804263	31/12/90
2°	OUEDRAOGO ABLASSE	2610_6237_4916_8274	B15137249	21/07/91
3°	SAWADOGO AÏCHATOU JAMILAH	2610_1892_2736_6283	B14981149	07/02/95

Arrêté la présente liste à 3 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon